

POUR NOS SALAIRES, L'EMPLOI, LES MISSIONS PUBLIQUES, POUR QUE CESSE LA CASSE DE LA DGFIP ET DES DROITS DES AGENTS

☎ 06 51 18 41 75
Bulletin d'Avril 2021

La situation extrêmement dégradée des services de la DGFIP et les difficultés de plus en plus nombreuses rencontrées par les agents dans l'exercice de leurs missions ne semblent pas modifier d'un iota la politique de casse de notre administration mise en œuvre par Bercy.

Dans le Loiret, quasiment tous les services sont aujourd'hui impactés par les restructurations et les suppressions de postes de ces dernières années.

La CGT prend pleinement la mesure des vraies réformes **qui devront** être mises en œuvre (voir page 2) afin de sauvegarder notre administration et réellement reconnaître l'engagement de tous les agents.

La nouvelle situation de confinement et de recrudescence de la pandémie ne doit pas nous rendre silencieux-ses et isolé-e-s. Il est possible aujourd'hui de contester au quotidien la dégradation de nos conditions de travail, et préparer l'action qui sera nécessaire demain, avec la CGT.

POISSONS D'AVRIL



- L'antenne du SIE Orléans Sud fermera le 31 décembre (**et non plus le 31 août** comme suggéré lors des entretiens d'évaluation par une direction vraiment pressée de fermer ses services, mais plus du tout affirmative après l'intervention de la CGT).

- **Réforme de l'accueil** : sans concertation, sans moyens humains à la hauteur, les agents se voient imposer une réforme « ambitieuse » qui ne rapprochera sûrement pas l'usager de la DGFIP.

- **Amiante au SIE Loiret Ouest** : on nous l'avait promis : au 12 avril la dalle serait encapsulée.

Au 12 avril : la dalle est bâchée, et les collègues respirent des poussières accumulées en dehors de cette bâche durant cette installation le week-end précédent. Les représentant-e-s CGT au CHSCT ont à cette date fait un constat, et nous n'en resterons pas là.

TÉLÉTRAVAIL

D'après M. Dalles, 374 collègues au moins seraient déjà équipé-e-s d'ordinateurs portables ou « Tiny » au 7 avril. 25 nouvelles demandes sont en cours de déploiement.

Une grosse réserve d'ordinateurs portables a été constituée par la Direction du Loiret, et les collègues demandant à télé-travailler ne devraient en principe pas se voir opposer de refus.

Les collègues des SIP doivent être consulté-e-s plutôt que de leur commander d'office des ordinateurs.

Télétravail et garde d'enfants : Dans le Loiret, c'est la règle nationale qui s'applique. A partir du collège, pas d'ASA pour les parents pouvant télé-travailler.

La CGT désapprouve : le télétravail et la garde d'enfants ne sont pas compatibles !

Le directeur s'est engagé à adapter le télétravail des collègues concerné-e-s. La CGT se montrera particulièrement attentive à ce que ces adaptations soient effectives.

Une réserve de téléphones portables a été constituée, ce qui devrait permettre de répondre à de nouvelles demandes circonstanciées des chefs de services.



10%
Immédiatement

Pour répondre aux besoins de la population, parce que les attaques concernent toute la fonction publique et qu'il est nécessaire d'y répondre globalement, les fédérations CGT de la Fonction publique de l'état, de la Fonction publique hospitalière et de la Fonction publique territoriale ont décidé conjointement d'engager cette campagne pour des mesures d'urgence :

- 10% de temps de travail en moins
- 10% d'effectifs en plus
- 10% d'augmentation indiciaire et salariale

Alors qu'une réévaluation générale des salaires est nécessaire depuis des années, l'ensemble des agents subissent aujourd'hui les conséquences de l'accord PPCR signé par des syndicats minoritaires (CFDT, CFTC, UNSA,FSU) pour un bien triste bilan.

Dans notre administration, cela a conduit au maintien effectif du gel des salaires depuis 2017, malgré l'annualisation des primes. Les maigres gains de salaire net « obtenus » s'évaporent au profit de cotisations retraites supplémentaires. L'introduction programmée des primes au mérite aura pour seul effet de semer la zizanie entre collègues.

Pourtant nous méritons mieux. C'est pourquoi la CGT met en tête de liste de ses objectifs une augmentation de 10% des salaires au travers d'une réévaluation du point d'indice. Nous exigeons de la part de notre administration l'ouverture de vraies négociations. Pas avec les syndicats qu'elle s'est choisis mais avec les syndicats majoritaires, c'est à dire avec les syndicats choisis par les agents.

POUR UN PLAN DE SAUVETAGE DES EFFECTIFS DE LA DRFIP LOIRET

La CGT Finances Publiques Loiret revendique le recrutement de 80 agents (A, B et C) dans le département à l'issue des concours 2022.

- Notre administration doit retrouver son souffle et pour cela de la résilience. Les effectifs EDR doivent revenir à leur mission première : servir de renfort ponctuel ; pas permanent !
- Un effort réel doit être consenti afin de sauvegarder la Trésorerie Amendes en sous effectif chronique depuis trop longtemps.
- Les SIE fermés à Pithiviers et Orléans Sud doivent être réimplantés.
- Un plan de réouverture de trésoreries afin d'assurer un maillage réel du territoire départemental doit être mis à l'étude.
- Les nombreux services départementalisés ces dernières années doivent pouvoir disposer d'antennes pérennes.



SOUSCRIPTION NATIONALE RÉSULTATS DANS LE LOIRET

4 collègues (averti-e-s par courriel) ont gagné les lots suivants :
-1 panier garni
- 2 chèques Kadeo d'une valeur de 20 €
-1 ordinateur portable

GRÈVE DU 10 MAI 2021

Dans un contexte sanitaire qui devrait le ramener à l'essentiel avec humilité, le gouvernement, à défaut de tirer les leçons des politiques menées depuis des années et changer de «cap», décide au contraire d'aller plus vite dans les réformes régressives pour la population : réforme des retraites, loi de sécurité globale, (pour laquelle même l'ONU s'interroge !) en sont de parfaites illustrations !! À la DGFIP, même constat de retour des réformes: le NRP et la poursuite de la loi de transformation de la fonction publique pourtant rejetées massivement par les agents sont remises d'actualité et relancées.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES REJETTE CES RÉFORMES FAITES CONTRE LES AGENTS.

Ces entêtements, dans cette période si difficile, vont à l'encontre de la reconnaissance légitime de leur engagement quotidien et sont incompréhensibles pour les agents !

A L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE NATIONALE SOLIDAIRES- CGT- FO- CFDT-CFTC, UNE JOURNÉE NATIONALE DE GRÈVE DGFIP EST PRÉVUE LE 10 MAI

HÔPITAL MALADE

Selon le rapport de la Cour des Comptes de mars, il y avait 37 lits de réanimation pour 100 000 personnes âgées de plus de 65 ans fin 2019, contre 44 en 2013 (soit une baisse de 16 %).

Avec le T2A (tarification à l'acte et à l'activité) et son système de points flottants (le tarif des actes baisse chaque année... pour respecter l'enveloppe globale !), chaque lit de réanimation creusait de 115 000 € le déficit de l'hôpital.

On comprend mieux pourquoi en « bonne logique » comptable, on supprime autant de lits en réanimation.

En parallèle, faute de recrutements et de salaires suffisants, il manque des infirmier·es (avec beaucoup de démissions en raison des conditions de travail abominables). 40% des anesthésistes-réanimateurs ont plus de 55 ans. Avec des services de réanimation saturés, les hôpitaux reportent à nouveau des soins. Le bilan humain de ces reports risque d'être lourd. Les dégâts causés par le néolibéralisme se paient décidément cher.

Économies demandées à l'assurance maladie



2,2 milliards €

4 milliards €

15 ANS DE DESTRUCTION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ EN 3 CHIFFRES ABJECTS

www.frustrationmagazine.fr

Dépense publique pour la recherche dans la santé



3 milliards €

2 milliards €

Dividendes versées aux actionnaires de Sanofi



350 millions €

4 milliards €

LA LUTTE PAIE

La DGFIP est enfin contrainte de retirer la limitation de la participation aux concours (imposée sans concertation et au mépris des agents).

A la suite des interventions de organisations syndicales et notamment de la CGT Finances Publiques, le Conseil Commun de la Fonction Publique du 22 février a supprimé cette limitation.

Par ailleurs en 2021 ; les concours B et A interne et externe ne se tiendront pas aux mêmes dates, permettant ainsi à tous ceux qui le veulent et le peuvent, de s'inscrire aux 2 concours.

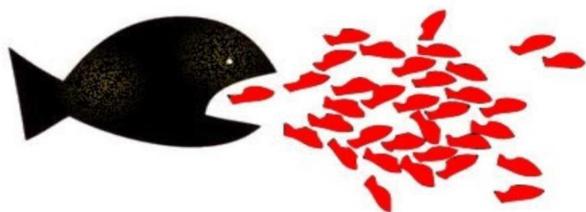
MUTATIONS LOCALES 2021

Une nouvelle campagne de mutations locales est en préparation, après la suppression des CAP de mutation locales et nationales.

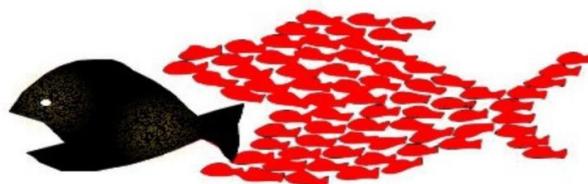
Malgré la gestion opaque de l'application Aloa, la CGT met tout en œuvre afin de défendre un traitement juste et équitable des vœux des collègues.

N'hésite pas à nous demander de défendre tes vœux à venir dans la campagne de mutations locales, et à demander conseil à tes représentant-e-s CGT, qui sont là pour te soutenir et te défendre.

SANS LA CGT....



AVEC LA CGT....



SE SYNDIQUER, C'EST UN DROIT. ÊTRE A LA CGT, C'EST UN + !

Une nouvelle année débute, et c'est le moment de faire le point sur ce qui est utile à ta situation professionnelle et ce qui l'est moins. Sur ce qui est utile pour la société ou l'est moins. Et enfin sur ce qui marche ou pas. Tout simplement !

La CGT Finances Publiques Loiret sera toujours présente à tes côtés afin de défendre et garantir tes droits. Si tu juges notre action utile et nécessaire, pourquoi ne pas nous rejoindre ?

Être syndiqué-e à la CGT, c'est bénéficier de la solidarité de l'information et de la compétence du plus grand syndicat français et premier syndicat dans la fonction publique. Et c'est surtout pouvoir agir et s'exprimer afin de ne pas rester passif-ve et impuissant-e.

Alors en 2021, rejoins, et fait rejoindre la CGT Finances Publiques !



Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT ! Je participe, je me syndique !



Nom Prénom Age

Adresse

Tél pers Grade

Filière et service (nom et lieu)

Date – Signature

Bulletin à renvoyer à CGT FINANCES PUBLIQUES Loiret Bât F1 Cité Coligny
131 fbg Bannier 45000 ORLEANS

Courriel : cgt.dr45@dgfip.finances.gouv.fr – Téléphone du secrétaire (Jean-Luc Delauney) : 06 51 18 41 75